



CLEVELAND

AIDE-MÉMOIRE- DEMANDE DE PERMIS- INSTALLATION SEPTIQUE

- 1. Test de percolation (également appelé test de sol ou relevé sanitaire) par un professionnel en installation septique. S'assurer que le professionnel a apposé son sceau de technologue en architecture OU d'ingénieur sur le test.
Vérifier si le test de percolation comprend l'attestation de conformité. Si ce n'est pas le cas, il est important d'en discuter avec votre professionnel à cette étape, car il vous sera demandé par la municipalité à la toute fin
- 2. Choisir une des installations septiques proposées dans le test de percolation.
- 3. Contacter un entrepreneur afin d'obtenir une soumission pour les travaux.
- 4. Lorsque l'entrepreneur est choisi, amener une copie du test de percolation à la municipalité afin d'obtenir le permis. Compléter la demande de permis.
*** Prévoir un délai maximal de 30 jours ferme pour l'émission du permis, dépendamment du volume des demandes, lorsque le dossier est complet***
- 5. Lorsque le permis est prêt, l'inspecteur appelle le client pour venir payer le permis à la municipalité. Le permis n'est pas valide tant qu'il n'est pas payé. Les frais sont de 25,00\$ payables en argent comptant ou par chèque.
***Le permis est valide un an. Si vos travaux ne sont pas terminés après un an, veuillez communiquer avec l'inspecteur afin de renouveler votre permis au même coût (25,00\$) ***
- 6. Exécuter les travaux.
Vérifier avec le professionnel en installation septique sa disponibilité afin qu'il puisse émettre l'attestation de conformité
- 6. Remettre l'attestation de conformité à la municipalité. Le dossier est ensuite fermé à la municipalité.

****Gardez toujours votre test de percolation, votre attestation de conformité et votre permis d'installation septique avec vous dans un endroit bien rangé. Ils sont la preuve que vos travaux sont conformes****

Pour toute question ou pour un rendez-vous, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur municipale au 819-826-3546 poste 102 ou encore par courriel : urbanisme@cleveland.ca



CLEVELAND

PROFESSIONNELS- INSTALLATION SEPTIQUE

INSTALLATIONS SEPTIQUES	
<p>INSPECTECH 2400, rue Galt Ouest Sherbrooke (Québec) J1K 1L2 Tél. : 819-823-5377 inspectech@inspectech-estrie.com</p>	<p>AVIZO Experts-conseils 1125 rue de Cherbourg Sherbrooke (Québec) J1K 0A8 Tél. : 819-346-4342 Sans frais : 1-800-563-2005 info@avizo.ca</p>
<p>Le Groupe Expert Drain 8345, boul. Bourque Sherbrooke (Québec) J1N 0G2 Tél. : 819-864-6441 info@expertdrains.com</p>	<p>SMMC Environnement Marco Carrier, TP et Dave Bossé ing. 75 Chemin St-Pierre St-Claude, Qc J1S 2L5 819-845-3137 info@smmc.ca</p>
<p>Perco-Design 2035, chemin Godin Sherbrooke (Québec) J1R 0H8 Tél. : 819-578-5185 info@percodesign.com</p>	

****Veuillez prendre note que cette liste n'est pas exhaustive et qu'il peut y avoir d'autres professionnels en la matière sur le territoire. En aucun cas la municipalité du Canton de Cleveland ne favorise ou ne suggère un des spécialistes mentionné ci-haut en particulier****

Pour toute question ou pour un rendez-vous, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur municipal au 819-826-3546 poste 102 ou encore par courriel : urbanisme@cleveland.ca